

À chaque déchet sa place

Ordures ménagères, tri sélectif, encombrants
il ne faut pas tout mélanger



Les ordures ménagères



↳ Courant 2024, nouveauté avec les **biodéchets**.
En attendant, je composte ! Directement dans mon
jardin, ou en site de compostage partagé. Plus d'info
ici : ccphva.com/les-biodechets

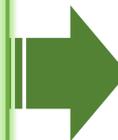
Le tri sélectif

Tous les papiers et emballages !
Bien vidés, non emboîtés



Le verre

sans bouchon, ni couvercle



Retrouvez la localisation des
bornes sur notre site internet

Le textile

Même s'il est usé, mais
toujours propre et sec !

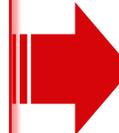


Retrouvez la localisation des
bornes sur notre site internet

Pile, ampoule, petit électrique



Déchets volumineux, spéciaux, dangereux...



RD 16 - Audun-le-Tiche

Retrouvez toutes les informations ici : ccphva.com/gestion-des-dechets



**Ne déposez jamais de déchets, sacs noirs, meubles,
matelas ou autre mobilier sur le domaine public !
Une facture d'enlèvement des déchets sera adressée
aux contrevenants ; montant minimum : 200€.**



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PAYS HAUT VAL D'ALZETTE
REGIOM ET DECHETERIE

Pour tout complément d'information
s'adresser au pôle environnement de la CCPhva :
environnement@ccphva.com
03 82 54 32 63